



La commune de **CHANCELADE** invite les personnes **vulnérables, âgées, handicapées ou isolées** à se rapprocher de la mairie afin de régulariser le registre de «veille saisonnière».

**Cette opération permet d'identifier en toute confidentialité les résidents de la commune susceptibles de recevoir une attention et une aide en cas de canicule, reprise de l'épidémie du COVID 19 ou pendant la période hivernale.**

Contactez-nous au 05.53.07.91.00

